

EXPLORATION

LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE DANS L'ALLIANCE 2017-2024

Depuis la création du Consortium, la participation citoyenne et plus particulièrement la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale est une préoccupation en Mauricie. Celle-ci a été renforcée par le Forum citoyen mauricien tenu à Shawinigan en octobre 2008, qui a rassemblé près de 3000 participant.e.s. Une déclaration citoyenne visant la prise en charge des responsabilités individuelles, collectives et politiques a été rédigée comprenant 12 axes dont ceux de la lutte à la pauvreté et de la démocratie.

D'autres travaux, dans le cadre du PAGIEPS 2017-2024, ont permis de poursuivre cette réflexion et de donner la parole aux personnes en situation de pauvreté comme:

- [Veille sur les inégalités sociales en contexte de pandémie: Le point de vue des mauriciens et des mauriciennes](#)
- [L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie: Portrait de la situation et mobilisation des connaissances.](#)

Chacune de ces deux études a mobilisé la participation des personnes concernées par les enjeux dans les 6 MRC.

Avec l'Alliance, la question se pose de manière différente étant donné que le ministère prescrit aux régions, par la cible 3 du plan d'action, d'assurer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les instances de gouvernance des Alliances.

La participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale évolue donc à l'intersection des intentions des organisations locales et régionales et celles des directives gouvernementales.



MAURICIE

Au niveau local et régional, des comités ont essayé différents mécanismes afin d'intégrer les personnes dans les démarches de l'Alliance. Dans le comité de Trois-Rivières et celui régional, il y avait une personne en situation de pauvreté et de vulnérabilité qui siégeait au comité d'analyse. Trois comités locaux de développement social (Shawinigan, Mékinac et Des Chenaux) ont aussi proposé des initiatives pour impliquer les personnes en situation de pauvreté dans l'identification des enjeux prioritaires.

En 2018, le Consortium en développement social de la Mauricie a encouragé le développement d'un projet régional intitulé Formation, Accompagnement et Transfert (FAT) qui vise à soutenir les organismes promoteurs de projet, ainsi que les ressources en développement social qui les accompagnent. Le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM), la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) et le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) ont établi un partenariat pour mettre à contribution leurs expertises respectives afin de soutenir le développement de compétences des organismes en matière d'ADS+, de participation des personnes concernées et d'évaluation par résultats.

Dans le cadre de l'évaluation du projet FAT, les 2/3 des personnes qui se sont exprimées lors des sondages, des groupes de discussion et des entrevues téléphoniques disent avoir fait des apprentissages qui leur ont permis de mieux connaître les besoins des personnes qu'elles rejoignent et d'adapter leurs interventions. Elles considèrent toutefois que l'accompagnement est essentiel, surtout si ces approches deviennent des critères de projets dans les fonds. Certaines disent avoir développé des réflexes, mais trouvent important d'avoir accès à des ressources expertes et techniques qui amènent à réfléchir à l'évaluation et à leurs pratiques[1].

[1]Chantal Lalonde et la collaboration de Audréanne Campeau, Joanne Blais et Lise St-Germain. 2023. ADS+, participation des personnes, approche par résultats. Appréciation et apprentissages réalisés dans le cadre du projet concerté Formation, Accompagnement et Transfert (FAT). CRSA, CFCM, TCMFM. Rapport d'évaluation déposé au Consortium en développement social de la Mauricie dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité Mauricie.

Malgré ces quelques initiatives, la prise en compte des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'est concrétisée surtout de manière indirecte, entre autres par la représentation des organismes communautaires à l'intérieur des structures (comités locaux en développement social) et/ou par la mise en place d'initiatives. Les organismes communautaires ont des mécanismes internes de consultation des populations qui sont prises en compte dans le développement des projets. Un territoire a expérimenté la participation des personnes concernées jusqu'à la réalisation d'une initiative portée par des citoyen.ne.s.

Perspectives 2024-2029

Mauricie

En vue de la prochaine démarche régionale (2024-2029), des personnes participantes aux initiatives financées par le FQIS à Trois-Rivières et à Shawinigan ont été rencontrées par le CRSA afin d'avoir leur point de vue sur leur participation. Il ressort de ces rencontres que les personnes sont davantage impliquées à l'échelle des projets, soit dans la mise en œuvre ou encore comme participantes aux activités.

Quelques personnes précisent que différents moyens de consultations en amont des initiatives développées par les organismes pourraient être mis en place afin qu'elles puissent exprimer leurs idées et/ou leurs besoins. Pour certaines, ces moyens peuvent être aussi simples que de mettre à disposition une boîte de recommandations ou une adresse courriel afin de pouvoir donner son opinion sur un sujet précis. Tandis que d'autres ont évoqué l'idée d'être associé à un comité, une table de concertation ou une instance décisionnelle pour contribuer à l'identification des orientations d'un projet.



Pour s'inspirer d'ailleurs

BAS-SAINT-LAURENT

Au Bas-Saint-Laurent, la mesure du PAGIEPS ciblant l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité était une priorité. Pour ce faire, chaque territoire était soutenu par une ressource locale et deux ressources régionales pour accompagner les milieux.

La démarche de la MRC de Rimouski-Neigette[2], basée sur l'approche L'AVEC du Collectif pour un Québec sans pauvreté[3], réalisée dans l'Alliance 2010-2015 et reconduite en 2017-2023, est inspirante en ce sens qu'elle visait à favoriser la participation des personnes à chacune des étapes : de la réflexion à l'action. L'objectif était que les comités soient composés d'entre 30 et 50 % de personnes citoyennes. Pour ce faire, un premier comité AVEC a été créé, notamment, afin de mettre en valeur l'approche AVEC et le vécu des personnes concernées. Ce comité a réalisé un sondage et organisé une rencontre citoyenne permettant à la population de s'exprimer sur les enjeux vécus. Le recrutement des personnes participantes à la rencontre citoyenne et/ou dans le comité AVEC s'est principalement fait par le biais des ressources communautaires. L'objectif de la parité a presque été atteint dans ce comité. À la suite de la consultation citoyenne, quatre chantiers de travail ont été mis en place dans lesquels la parité dans la participation des personnes n'a toutefois pas été atteinte.

« Bien qu'il y ait des citoyens et citoyennes présent.e.s, l'objectif n'a pas été atteint. C'est le manque de ressources humaines d'accompagnement et financières pour soutenir la participation citoyenne ainsi que l'instabilité des ressources qui a fragilisé le processus. On voulait que les citoyens et citoyennes (ADS+, personnes handicapées, personnes vivant la pauvreté) soient impliqués dans toutes les étapes (décisionnelle, élaboration, participation, etc.). Ça prend du temps et des moyens pour soutenir leur participation. On doit aussi changer nos pratiques, nous avec nos acronymes et nos titres, la COVID qui exigeait que tout se fasse en ligne. Ces personnes n'ont pas accès à ces moyens de communication. » (Personne responsable, juillet 2024)

[2] Pour plus d'information sur cette démarche : OVSS – Communagir – MTESS. 2020. « Cinq démarches d'inclusion sociale et de participation citoyenne : étude de cas ». [En ligne]. Récupéré à : https://operationvss.ca/media/1139/ovss_etude-cas-5-demarches-inclusion-sociale-participation-citoyenne-2020.pdf

[3] Collectif pour un Québec sans pauvreté. 2019. « L'AVEC pour faire ensemble : un guide de pratiques, de réflexions et d'outils ». [En ligne]. Récupéré à <https://www.pauvrete.qc.ca/document/lavec-pour-faire-ensemble/>

Perspectives 2024-2029

Bas-Saint-Laurent

- Se questionner à savoir quand et où la participation des personnes devrait-elle se faire. Quelles sont les conditions favorisant une participation optimale des personnes pour que tous bénéficient de cette participation (autant les intervenant.e.s, les gestionnaires, que les personnes elles-mêmes)?
- Réfléchir à propos du nombre de personnes citoyennes à impliquer pour atteindre l'objectif de participation des personnes concernées : « Ce n'est pas le nombre qui compte, mais la participation des bonnes personnes au bon moment. » (Personne responsable, juillet 2024)
- Pour l'Alliance 2024-2029, le Bas-Saint-Laurent envisage de mettre en place une stratégie régionale de participation citoyenne pour créer un Espace citoyen.



LANAUDIÈRE

Dans Lanaudière, la participation des personnes concernées s'est fait à l'étape de l'identification des priorités d'intervention territoriales. Pour ce faire, une ressource a été embauchée pour soutenir les consultations citoyennes avec une attention particulière pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. À cet effet, l'agente a notamment développé une boîte à outils[4] afin d'accompagner les comités locaux de développement social.

Chaque territoire a pu adapter les outils et réaliser sa propre démarche de consultation citoyenne. Certains territoires ont misé sur une approche de consultation populationnelle tout en orientant les consultations vers des territoires défavorisés. De plus, dans plusieurs MRC, les organismes communautaires ont été mis à contribution afin d'interpeller les personnes plus vulnérables.

D'autres modes de consultation ont également été privilégiés, comme lors d'événements rassemblant des personnes concernées (exemple : distribution alimentaire, la Nuit des sans-abri), des consultations citoyennes, ou encore, des consultations en ligne et des rencontres individuelles dans des lieux publics (cafés, OMH). Au terme des consultations dans chacun des territoires, ce sont 4700 personnes qui ont été consultées. La participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale a également été fortement encouragée dans la mise en œuvre des actions découlant des consultations, entre autres par le biais de la formation L'AVEC, pour faire ensemble du Collectif pour un Québec sans pauvreté, dans laquelle une personne concernée témoignait.

« La présence de l'agente de relation communautaire était un rappel de notre intention à rejoindre les personnes plus démunies sur le territoire. Elle s'assurait qu'on l'intègre tout le temps. Elle nous posait des questions pour nous ramener à l'ordre. » (Représentante d'un comité local)[5]

[4]Table des partenaires du développement social de Lanaudière. 2020. « Consultation citoyenne des personnes en situation de vulnérabilité : Boîte à outils ». [En ligne]. Récupéré à <https://dslanaudiere.org/wp-content/uploads/2024/10/boite-a-outils-personnes-vulnerables-2020-04-30-final.pdf>

[5] Marie-Pier St-Louis. 2023. Rapport d'évaluation du mandat de soutien aux consultations citoyennes des personnes en situation de vulnérabilité. Déposé à la Table des partenaires du développement social de Lanaudière et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des Alliances pour la solidarité sociale 2017-2023, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Perspectives 2024-2029

Lanaudière

- Pour l'Alliance 2024-2029, une question spécifique a été ajoutée au formulaire de dépôt de projet et une pondération a été intégrée à la grille d'analyse des projets pour favoriser les initiatives impliquant les personnes concernées[6].
- Pour cette prochaine Alliance, des activités d'échange avec les organismes sont prévues au cours des prochaines années afin d'assurer une implication des personnes en situation de vulnérabilité de manière pertinente et significative.[7]

[6] Table des préfets Lanaudière. « Guide d'information 2025 ». p. 10. [En ligne]. Récupéré à <https://www.prefetslanaudiere.com/wp-content/uploads/2025/01/guide-dinformation-2025.pdf>

[7] Ibid.



Pour s'inspirer d'ailleurs

CENTRE-DU-QUÉBEC

La participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale est reconnue comme un enjeu essentiel dans le plan de travail de l'Alliance au Centre-du-Québec. Afin d'approfondir la thématique et d'identifier les potentiels d'intégration des personnes concernées dans la démarche, la formation L'AVEC, pour faire ensemble du Collectif pour un Québec sans pauvreté a été offerte aux comités territoriaux. Malgré la grande considération pour cet enjeu, la région constate que les conditions matérielles, les structures et les processus n'ont pas permis de faciliter la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la mise en œuvre de l'Alliance centricoise. À cet effet, pour l'Alliance 2017-2023, ce sont les représentant.e.s des organismes qui ont porté les voix et les besoins des personnes rejointes par leurs services afin d'identifier les priorités territoriales, de concevoir et d'analyser les projets. Malgré ces contraintes, une partie des organismes porteurs ont réalisé des consultations auprès de ces personnes pour identifier les objectifs des projets et certains les ont intégrées dès le début dans la réalisation du projet.

« Dans la vraie vie, on n'a pas réussi à avoir des citoyens sur les instances décisionnelles. Les citoyens dits vulnérables sont souvent des bénévoles dans les organismes qu'ils utilisent pour répondre à leurs besoins. [C'est faisable de les intégrer, mais] faire avec demande du temps. Il faut respecter le rythme des personnes, mais on est toujours à la course à cause du calendrier du FQIS. »
» (Personne responsable, août 2024)

Perspectives 2024-2029 Centre-du-Québec

- La stratégie pour assurer la participation des personnes concernées lors du déploiement de la prochaine Alliance n'est pas encore déterminée. Cependant, les partenaires réfléchissent à la mise en place d'une structure formelle avec l'implication directe des populations touchées par les projets, avec une enveloppe dédiée à soutenir l'accompagnement et à rembourser les coûts de déplacements.

LEÇONS TIRÉES DES EXPÉRIENCES

- Les modes de consultation des personnes concernées peuvent et doivent être diversifiés (ateliers d'éducation populaire, groupes de discussion, assemblée citoyenne, sondage, etc.).
- La participation des personnes peut être adaptée et modulée selon la nature de la participation souhaitée, la thématique, le niveau d'engagement que les personnes concernées souhaitent investir et les ressources et besoins du territoire : il est nécessaire de se questionner sur les lieux, les moments et la manière d'impliquer des personnes concernées.
- Les organismes rejoignent de nombreuses personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ils peuvent contribuer à mobiliser et à identifier les meilleurs mécanismes de participation.
- La présence d'une personne dédiée à la participation et à l'engagement des personnes fait la différence. Celle-ci veille à ce que cette préoccupation soit intégrée à toutes les étapes du processus. Elle est présente aussi pour soutenir les personnes qui souhaitent mettre en place des stratégies de participation. Elle mobilise les connaissances déjà existantes du milieu.
- La participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale implique de consacrer le temps et les ressources humaines et financières nécessaires afin d'accompagner les personnes adéquatement.
- La création d'espaces d'échange pour partager les connaissances sur la participation des personnes concernées entre les actrices et les acteurs des différents territoires est gagnante. Ceux-ci possèdent des connaissances pouvant soutenir et enrichir les démarches participatives.
- Des formations sur les meilleurs moyens de communication pour rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ou pour équilibrer les rapports de pouvoir et développer les pouvoirs d'agir des personnes consolident les compétences des milieux. Ces formations auraient avantage à s'intensifier pour soutenir activement la participation des personnes.

POUR ALLER PLUS LOIN

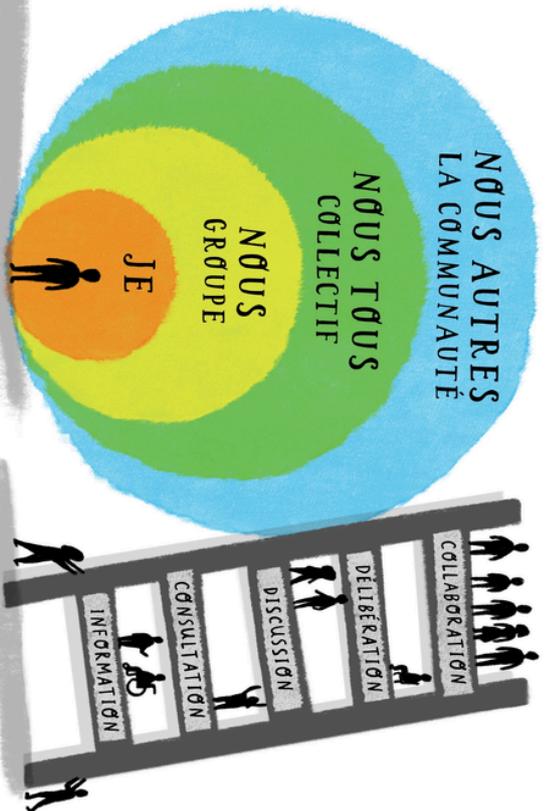
	RÉFLEXIONS
Qu'est-ce que je retiens des pratiques des autres régions?	
Concrètement, qu'est-ce que la Mauricie pourrait développer ou renforcer à partir de ces inspirations?	
Quelle serait la première étape pour y arriver?	

VISION DE LA PARTICIPATION

Lors des tournées des territoires effectuées dans le cadre du bilan de l'Alliance 2018-2024, les acteurs locaux ont souligné l'importance qu'ils accordent à la participation des personnes en situation de pauvreté.

Cette vision constitue une première étape essentielle pour mettre en lumière le travail réalisé en Mauricie en faveur de l'inclusion de ces personnes, pour assurer une cohérence dans les actions entreprises et pour répondre à la cible 3 fixée par le Ministère : D'ici 2029, favoriser une participation accrue des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des instances de gouvernance des Alliances pour la solidarité, et ce, dans toutes les régions du Québec.

MISE EN MOUVEMENT DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE



Inspiré des théories de la conscientisation, du pouvoir d'agir et de la participation citoyenne, cette vision a été présentée lors du Rendez-vous de la solidarité en mars 2025 et constitue un début de réflexion pour soutenir la participation.

VISÉE SOUHAITÉE

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES :
Voix aux personnes; acteurs de leur propre changement; autonomie et capacité à influencer

PERTINENCE DES ACTIONS ET ADEQUATION DES BESOINS :
Contribuer par leur connaissance des défis qu'elles rencontrent; mesures adaptées aux besoins réels

COHÉSION SOCIALE :
Sentiment d'appartenance et de solidarité

DÉMOCRATIE :
Transparence des processus décisionnels et donner plus de légitimité aux actions

JE
Des initiatives où les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ont accès à des ressources, notamment pour répondre à leurs besoins de base.

NOUS - GROUPE
La personne adhère à un groupe, participe de manière récurrente à une initiative ou une activité, développe une image et une expérience positives, et renforce son sentiment d'appartenance.
Exemples : Ateliers de groupe, groupes d'entraide et de soutien.

NOUS TOUTS - COLLECTIF
Par leur participation, les personnes sont consultées et développent une conscience critique à l'égard des actions menées. Exemples : Participation aux différents processus et orientations (mobilisation, idéalisation, réalisation, évaluation) liés à une activité, une initiative ou une démarche.

NOUS AUTRES - COMMUNAUTAIRE
Les personnes participent aux orientations, plans d'action et décisions (gouvernementales, instances, organismes) visant à améliorer les conditions de vie, tant individuelles que collectives, de leur communauté.
Exemples : Prise de parole des personnes, participation aux instances décisionnelles, rédaction de mémoires, etc.

Rédaction

- Chantal Lalonde
- Marie-Pier St-Louis
- Sarah-Jane Roy-Beauregard

Coordination scientifique

- Lise St-Germain

Révision linguistique

- Denise Carbonneau

Mise en page

- Marie-Pier St-Louis

La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie, de ce document doivent en indiquer la source de la façon suivante : Centre de recherche sociale appliquée. 2025. FICHE D'EXPLORATION DES TERRITOIRES. [SM1] La participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Alliance 2017-2023. Pour le Consortium en développement social de la Mauricie, Trois-Rivières, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 8 p.

Ce document est disponible sur demande auprès de ces organisations : Consortium en développement social de la Mauricie; CRSA | Centre de recherche sociale appliquée (lecrsa.ca)

Cette fiche a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale par le biais du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Les opinions, analyses, interprétations et recommandations présentées sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Ministère.

Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.



Leader en développement social par son expertise et son soutien aux partenaires, le Consortium exerce son rôle d'influence auprès des décideurs et des acteurs de la région en valorisant la solidarité, l'inclusion sociale et la participation citoyenne, leviers incontournables de développement local et régional.

